

LE PETIT LORRAIN

JOURNAL RÉPUBLICAIN

Rédaction et Administration : 77, Rue du Montet, à Nancy

A travers Nancy

Monuments et histoire. — Nancy est une des villes du monde les plus riches en souvenirs; les Français, le moyen-âge, la Renaissance, le XVII^e, le XVIII^e et le XIX^e siècles y ont laissé des traces qui intéressent à la fois l'art et l'histoire.

Nous apprenons qu'une importante imprimerie de Nancy aurait l'intention de publier pour 1900 un volume illustré dont le titre: *Monuments et Histoire*, indique assez le sujet et les limites. C'est une promenade de caractère pittoresque qui embrassera tous les âges, c'est une série de tableaux où seront replacés les divers civilisations, dans le cadre des monuments qui ont été conservés.

Déjà Reims, par la plume de M. Bazin, professeur du lycée, déjà les villes florissantes de la vallée du Rhône, présentent un semblable travail.

Au sujet du livre sur Reims, on lit dans la *Dépêche*:

« Ce livre étant destiné à figurer à l'Exposition de 1900, c'est dire que tous les soins seront donnés à l'impression du texte et des gravures, au nombre de deux cents environ, pour en faire un ouvrage digne de la cité rémoise, de sa gloire dans le passé et de son importance dans le présent. »

Il est à souhaiter que la publication illustrée sur Nancy trouve assez de souscripteurs pour paraître à l'heure voulue, à côté des volumes splendides sur Reims, Lyon, Valence, Avignon.

Chronique nancéienne

Avant la foire. — L'invasion des roulettes. — Revers de médaille. — Tant plus ça change...

Et le montage des baraques de la foire continuait toujours.

De la rue des Michottes à la porte Désillés, on n'entend que le bruit des marteaux. Sous les arceaux ornés de verdure tendre, on n'aperçoit que des charpentes correctement alignées, dont quelques unes sont encore à moitié revêtues des enseignes d'antan. Les vieilles planches fraternisent avec les planches neuves; c'est de leur collaboration que naîtra la foire.

Que de planches!

La préoccupation des charpentiers a été, on le voit, de les assortir entre elles de façon à pouvoir enfoncer les clous de cette année dans les trous de l'année dernière. Ils y ont réussi quelquefois, et telle boutique de pain d'épices se retrouvera intacte à la place qu'elle occupait, comme si rien n'était passé. D'autres fois, il y a eu confusion. La planche, qui contenait une partie de l'enseigne n'a pu retrouver sa planche-sœur. Il a fallu lui en adjoindre une autre, empruntée à une enseigne voisine.

Si bien qu'on peut lire çà et là des indications de ce genre: « Neung de Dijon » ou « Pain d'épices de Montélimar ». Ces incohérences disparaîtront sous une bonne couche de peinture, comme celles de la Chambre sous l'indifférence des électeurs.

En même temps, les roulettes nous arrivent par toutes les grandes routes, traînant cahin-caha la population foraine, nains et géants, femmes à barbe et hommes sauvages, merveilleux de beauté et monstres horribles.

Ces roulettes vont s'aligner le long de l'allée du tramway, montrant leur face à la foire et leur... vilain côté à la rue.

Celui-ci est au moins aussi pittoresque que l'autre, je n'en discouvrais pas. Cependant cette file de roulettes qui barre l'accès du cours Léopold n'a rien de particulièrement attrayant.

C'est de ce côté que l'odeur de la cuisine saisit les passants aux narines, que le linge des ménages ambulants sèche aux petites lucarnes, que les cages des perroquets sont suspendues, que les roquets sont attachés, que les enfants grouillent sous les voitures, et que s'étalent au grand jour mille détails qui gâneraient à un peu plus de discrétion.

Du côté opposé, c'est le clinquant des loteries, l'éclat des enluminures, le brillant des maillots pailletés, tout le romantisme forain drapé dans ses étoffes fanées. La poésie de la foire!

Ici c'est la prose, le naturalisme grossier, les revers de la médaille.

Supprimer ce revers, il n'y faut pas songer. Mais ne serait-il pas possible de le déguiser un peu?

Pourquoi l'allée étroite qui longe le tramway ne serait-elle pas dégagée du côté roulettes? Celles-ci ne pourraient-elles être transportées ailleurs? La foule aurait ainsi tout le trottoir pour circuler; elle s'écraserait moins et n'aurait à contempler que des façades.

Quant aux roulettes, il serait facile de les aligner autour des carrés de gazon, toujours à peu près libres, qui longent l'allée de la vaisselle. Disposées parallèlement aux étalages des marchands de poterie et de faïence, elles tourneraient vers ces derniers leur face la plus présentable; l'autre, le revers de la médaille, se dissimulerait à l'intérieur des carrés. Les forains seraient là comme chez eux; ils pourraient faire sécher leur linge en famille, et les délicats n'en seraient pas offensés.

Mais ici je touche à une question brûlante. Peut-on changer quelque chose à l'organisation actuelle de la foire? Oui, répond l'*Immeuble*. Non, répond le *Progrès*.

C'est assez curieux, cette double réponse. L'*Immeuble* reconnaissant que rien n'est, ne doit être immuable, et le *Progrès* refusant d'avancer!

Toucher à la foire, y songez-vous! s'écrie l'écrivain qui, au *Progrès*, signe fièrement « Juvénal ». Est-ce qu'on touche à la reine? Mais certainement, à Juvénal. Il faut bien qu'on touche à la reine, pour faire sa toilette. Demandez à ses dames d'atours.

Le *Progrès*, d'ailleurs, nie que les foires en se suivant se ressemblent. Il trouve, au contraire, qu'elles offrent une grande diversité. Ainsi, il y avait l'année dernière, à l'angle de la place Carnot, le cirque Nancy. Cette année, il y a au même endroit le cirque Pige; c'est un changement!

Sans doute, pour les spectateurs du cirque. Mais pour ceux de la foire? Tout ce qu'ils peuvent constater, c'est que le cirque est toujours à la même place.

Mon confrère n'est pas de l'avis d'Alphonse Karr, qui disait: « Tant plus ça change, tant plus c'est la même chose. » Il trouve que « tant plus c'est la même chose et tant plus il y a de variété ».

C'est un point de vue.

Au surplus, Juvénal rappelle que la foire de Nancy a subi de profondes modifications au cours de ce siècle.

Sans doute, et nos arrière-grands-pères pourraient en témoigner.

Mais ce n'est pas nos arrière-grands-pères qui trouvent qu'elle ne varie plus beaucoup d'une année à l'autre, c'est nous....

Si on l'éclairait un peu à la lumière électrique, pour voir?

NITOUÇHE.

A la préfecture

Les travaux d'achèvement du nouvel hôtel de la préfecture ont repris avec le beau temps. Aujourd'hui, le gros œuvre est complètement terminé, sauf en ce qui concerne la pose du monumental escalier, qui conduira aux salons et à la salle des fêtes; cette opération ne pourra être effectuée avant deux mois environ. La préparation qu'elle nécessite oblige à laisser en suspens les travaux de cette partie de l'édifice.

Le calorifère est placé depuis quelques jours, et des expériences de chauffage ont lieu depuis lundi. Le système en est perfectionné et semble devoir donner des résultats excellents. Les chambres à air, qui doivent fournir l'air chaud dans les appartements, sont près d'être terminées; déjà quelques-unes d'entre elles fonctionnent.

Editorial

Nous prions instamment Messieurs les crieurs de l'« Est Républicain » et de l'« Impartial » de ne payer à boire aux porteurs du « Petit Lorrain » que lorsqu'ils auront vendu tout notre papier.

Les affaires d'abord, et loyalement! Le plaisir ensuite!

UN RÉSULTAT HEUREUX DE L'AFFAIRE

Un des bienfaits de l'Affaire sera certainement de refréner le désir immodéré qu'ont de braves gens, soldats, magistrats ou simples citoyens, de se parer d'une sottise originalité. L'Affaire a montré d'une manière saisissante les fâcheuses conséquences que peuvent entraîner l'horreur de la routine et la recherche de la singularité.

A quoi songeait donc ce capitaine Dreyfus qui, admis à l'honneur de faire partie de l'état-major, prétendait étudier, travailler et vouloir savoir? Un officier d'état-major n'est pas un manœuvre; il parade, figure, se pomponne, cotillonne et plastronne; rien de moins congruant à ses aiguillettes que l'attitude du pédant courbé sur des paperasses. Mais Dreyfus compulse, Dreyfus lit, Dreyfus est le seul qui prenne des notes quand un général fait un cours; quelquefois même il s'attarde à son bureau, à l'heure des apéritifs. Que diable peut-il faire? Et voilà un officier que la prétention ridicule d'arriver par son travail, a conduit tout droit à l'île du Diable.

Le colonel Picquart, succédant à Sandherr au bureau des renseignements, a l'idée saugrenue de mettre un peu d'ordre dans cette joyeuse pétanque, où, sous le paralytique Sandherr et l'alcoolique Cordier, l'honnête Henry tripataillait de petits papiers. On s'amusa à imiter la batarde de Schwarskoppfen, les pattes de mouche de Panizzardi; les imitations les plus

heureuses étaient enfermées dans de grandes enveloppes jaunes, paraphées, cachetées et scellées. Picquart, au lieu de continuer ce jeu inoffensif, d'ailleurs difficile, veut introduire dans ce musée d'œuvres d'art des pièces qui n'avaient coûté aucune peine, étant bêtement authentiques. C'était rendre inutile un des talents les plus rares de ce bureau: aussi cette prétention a-t-elle valu à l'original des accusations variées devant cinq juridictions, des mois et des mois de secret et des années de prison préventive.

Que dire de ce président de Chambre, de ce conseiller rapporteur qui affichaient devant un gendarme une politesse blessante, et qui offrent des grogs à des témoins grippés? Où diable avait-on vu des juges lever leur toque devant la gendarmerie et veiller sur la santé des témoins? Cette ostentation, cette humanité suspecte ont valu à ces juges le dessaisissement: et c'était justice.

Quand on se dirige vers ces endroits discrets et retirés, nul n'ignore que c'est pour y échanger des correspondances, y dicter des mémoires, y ajuster des voilettes et des fausses barbes et des lunettes bleues: un juge ridicule a l'idée d'aller satisfaire un besoin naturel dans ces mystérieux parloirs. Ce juge ne mérite-t-il pas d'être dix fois enquéte, mille fois insulté?

Ces exemples terribles, espérons-le, ne seront pas perdus pour nos brillants officiers de l'état-major, et nos magistrats intégrés de la Cour de cassation. Les uns éviteront de pâlir sur des cartes et des schémas de concentration, quand Henry, Gonse et Boisdeffre n'ont pas eu besoin de tant de science pour conquérir une haute situation; et dans un temps où, par amour de la paix et de l'ordre public, M. Feuilletoy et d'autres grands magistrats ne décident rien sans consulter les volontés du gouvernement, où M. le Premier, le noble Mazeau, met en garde la justice contre une sentence que ne ratifierait pas l'opinion publique, les autres ne voudront pas heurter de front l'opinion et le ministère: ils se garderont bien d'afficher d'anarchiques prétentions à la justice; ils demanderont à MM. les Préfets quelle est la solution que désirent les circonscriptions; et l'on évitera ainsi les terribles orages que ronderait sur le monde la vérité découverte et la justice appliquée. Et si quelques faux, mensonges, ou lâchetés

patriotiques ont jeté dans un abîme d'écœurement quelques grincheux qui osent mettre des droits surannés, vieux d'un siècle, au-dessus des intérêts les plus sacrés du 2^e bureau, nous espérons que les Chambres réunies ne viendront point, par la nouveauté d'un arrêt libre et juste, déranger les habitudes d'esprit de ces bilieux, les arracher au mépris et au dégoût.

A l'Elysée, mon Général!

Il y a une dizaine d'années, l'héroïque Déroulède prenait par la bielle la locomotive d'un brave général pour la mener à l'Elysée. Tout d'un coup, le général fut saisi par la bride le cheval d'un non moins brave général pour le conduire à l'Elysée.

Que voulez-vous? c'est son idée à cet Othoniel, une idée de poète, de maniaque, de preux chevalier, de sauveur.

Il recommencera certainement. Toutefois, dégoûté des locomotives et des chevaux qui décident tout, la prochaine fois c'est un âne qu'il cherchera à détourner de son devoir en le tirant par la queue. Mais, ce sera kif-kif bourricot! Qu'importe! pourvu que le geste soit beau, Coppée sera content.

La Patrie publie éfrontément des chansons de Pierre Dupont. L'intransigeant enrôle dans sa troupe Victor Hugo, le justicier et Blanqui, l'indomptable Enfermé. Sacrilèges!

Avis aux Vendeurs

Les vendeurs de journaux qui désireraient prendre d'autres exemplaires devront aller les chercher à l'« Imprimerie Nancéienne », 15, rue de la Pépinière.

Patriotisme!

Il suffit d'être révisionniste pour être un infâme calomniateur de l'Armée; cette merveilleuse opinion a pris une telle consistance que, au moindre doute émis sur l'infaillibilité d'un conseil de guerre, on vous répond: Vous attaquez l'Armée! — et l'on oublie que, pendant des années, un grand patriote d'aujourd'hui, honoré des confidences du ministère de la guerre, Monsieur Rochefort, marquis de Lucay, a gagné, le pauvre! une fortune plus que rondelette à trainer officiers et conseils de guerre dans une boue qui ne pouvait qu'être fétide, venant de lui.

Vertuchou! comme dit l'autre, qu'il nous soit permis de trouver, à nous, pâles intellectuels, que c'est là une croyance à faire

pleurer les pierres! Parce que nous prétendons, et combien s'accablent les preuves qui viennent étayer notre dire, qu'il y a eu, à l'Etat-Major, et qu'il y a encore des hommes indignes, des coquins et des jésuites, nous indiquons l'armée! Ainsi, notre armée nationale, œuvre de tant d'années de travail, de sacrifices et de patience, se résume en quelques officiers dont les galons cachent mal les tares et qui n'ont jamais fait que se servir du respect qu'inspire l'uniforme qu'ils déshonorent, pour tripoter leur vilaine besogne d'envieux, d'ambitieux et de faussaires.

Eh bien! nous protestons contre cette idée qui nous donne pour une secte antifrançaise et antipatriote; nous protestons, parce que ce n'est pas aimer l'armée que de vouloir y laisser les chancres qui la rongent, les créatures qui la gangrènent, et dont le triste exemple est d'autant plus dangereux qu'il vient de haut. En nous disant cela, on fait ressortir l'absurdité de ce syllogisme dont la paternité doit être attribuée à M. Jules Lemaitre, et qui doit être ainsi: La Patrie c'est l'Armée; l'Armée c'est l'Etat-Major; l'Etat-Major c'est Esterhazy, Du Paty, Henri et... les autres; donc la patrie, c'est Esterhazy, Du Paty, Henry, et... les autres.

D'ailleurs, nul n'a à recevoir de leçon de patriotisme de M. Rochefort, insulteur attitré de l'armée, de M. Drumont, Édouard, qui voudrait supprimer une partie des Français, probablement parce que la France est trop peuplée et qu'il faut de la place pour ses chers électeurs d'Alger, Espagnols, Italiens, etc., non plus que de M. J. Lemaitre. Qu'on lise les discours de ce dernier: on y verra, et point n'est besoin, pour cela, de savoir lire entre les lignes, la déduction et-dessus. Nous n'avons pas à nous étonner de la déchéance morale d'un académicien qui, il n'y a pas longtemps, dans une lettre ouverte, proposait à l'empereur d'Allemagne, cet odieux marché: « Rendez-nous la Lorraine, gardez l'Alsace: nous serons quittes. »

Ainsi, votre patrie, Kléber, soldats qui avez combattu sous le drapeau de la République, Alsaciens qui avez quitté le sol de vos pères, abandonné vos foyers, qui avez laissé là-bas vos fortunes, vos maisons et vos champs, ou parle de l'abandonner de plein gré au vainqueur, et de donner à celui-ci le titre de propriété légitime et définitive que trente ans d'occupation ne lui ont pas encore fait acquérir, et le promoteur de cette noble idée, cette idée de patriotisme élevé, n'est-ce pas, membres de la Ligue de la Patrie française, c'est votre grand pontife, c'est le seul, le vrai patriote, le successeur de Déroulède, le Boudlha vers qui se tendent désespérément les mains de ceux qui sentent que l'édifice de mensonges va crouler, que l'orage est proche, qui entrainera dans une irrésistible débâcle ceux qui ont pas su garder intact, non seulement leur honneur, mais aussi celui qu'on leur avait confié.

Vous qui accusez sans savoir, qui insultez sans comprendre, parce que les bandits qui guettent vers quel point le vent tourne et qui se sont coalisés dans leurs mensonges vous trompent, parcourrez la brochure qui reproduit une conférence de M. de Pressensac sur l'idée de Patrie: vous verrez que nous sommes plus patriotes que vous. Cette idée de patrie, que vous considérez comme quelque chose d'étroit, de dogmatique, que l'on ne doit, selon vous, ni discuter ni comprendre, vous la restreignez et vous l'amoindrissez, alors que nous voulons lui donner toute l'extension qu'elle est susceptible d'acquiescer, qui en fait un idéal de Tolérance, de Liberté et de Justice; le but d'une République.

Souvenez-vous que jadis, quand une innocence était opprimée, quand une iniquité était commise, c'était vers la France que la victime tournait les yeux. Aujourd'hui, la France donne au monde stupéfait, l'exemple d'un fanatisme étroit, d'une injustice flagrante et d'un aveuglement insensé.

Est-ce cette France là que vous voulez, Républicains et Patriotes?

Ne dites pas qu'Esterhazy est un chevalier d'industrie, ne dites pas que le marquis du Paty de Clam est un triste personnage, ne dites

Si les ouvriers avaient été admis à la réunion, ils auraient pu, très facilement, répondre : « Comment ? Vous qui formez une corporation des plus riches, vous vous plaignez d'avoir à supporter un risque que nous, ouvriers, nous supportons seuls depuis des siècles entiers ! Vous avez un moyen de vous tirer de là, en vous syndiquant, et en élevant vos prix, tandis que nous, nous n'avons aucun moyen d'échapper à la misère, puisque nos salaires ne nous permettent pas de contracter des assurances, que vous trouvez vous-mêmes trop lourdes à prélever sur vos bénéfices. »

Il existerait cependant un moyen loyal de tout aplanir, et de répartir également sur toute la nation les charges des accidents du travail, ce serait d'exiger que l'Etat devienne l'assureur, sauf à l'entrepreneur, ou pour parler d'une manière plus générale, au patron, à participer à la perte occasionnée par les accidents survenus chez lui.

Cette solution semble logique. Pourquoi donc personne ne l'a préconisée ?

La réponse est bien simple : L'Etat assureur, c'est un acheminement au socialisme. Or, il s'est trouvé que la réunion dont nous nous occupons n'était composée que de patrons, et chacun sait que dans le patronat il y a peu de socialistes. Il eût été piquant de voir une mesure socialiste provoquée et réclamée par une assemblée de patrons. MM. Volland et Papelier ont pu, encore cette fois, éviter ce démenti à leur politique. Combien de fois resteront-ils encore maîtres de leur salle ?

Que M. Papelier ne comprenne pas, soit. Mais vous, M. Volland, qui joignez à un grand sens républicain un grand talent, quand serez-vous des nôtres ?

Quand consentirez-vous à mettre votre politique d'accord avec l'évolution économique, puisque les patrons eux-mêmes sont obligés de recourir à une mesure socialiste pour protéger leurs intérêts ?

Sera-ce vous, M. Volland, qui aurez l'honneur de monter à la tribune du Sénat, pour dire avec la grande autorité que vous avez acquise sur vos collègues : La loi, que nous avons votée dans l'intérêt des ouvriers, est utile et équitable. Mais elle crée des charges intolérables à une certaine catégorie de patrons, sans frapper également tous les citoyens. Il est donc nécessaire de maintenir la loi, mais le patron, en cas d'accident, sera aidé de moitié, par exemple, par l'Etat, s'il n'a commis lui-même aucune faute professionnelle.

La carrière politique n'est pas enviable, mais il y a beaucoup de bons citoyens qui voudraient être sénateurs ou députés pendant un jour pour avoir l'honneur de provoquer semblable amendement à la loi sur les accidents du travail. Ce serait, en tous cas, la meilleure réponse à faire aux desiderata des entrepreneurs de Nancy, sans négliger les intérêts ouvriers, trop longtemps oubliés.

Un républicain.

GRAINS DE SEL

Ce pauvre colonel Henry n'a vraiment pas eu de veine.
— Ah ! oui, alors. Deux artères d'un seul coup de rasoir.

Pourquoi le vieux Rochefort s'obstine-t-il à affirmer que Dreyfus a fait des aveux ?
— C'est qu'il a son idée, le roi des saltimbanques. Le lendemain de la réhabilitation du condamné de 1894, il commença son article ainsi : « Je n'ai jamais voulu admettre que l'engagé de l'île du Diable fût un homme sans aveu, et j'ai été le seul à le répéter tous les jours. »

Ce sacré Vascagat ! Comme la souris qui ne veut pas être prise, il a deux trous à sa disposition. — un pour *Endormir*, et l'autre pour la *Joliette*. — Autrement malin que le Q. de Beaupaire qui n'a qu'un trou pour l'entrée et pour la sortie, oh ! le vilain.

« Le droit est le souverain du monde. »
MIRABEAU.

« La France, seule dans le monde, représente le droit et la Justice. »
GAMBETTA.

TRIBUNAUX

On lit dans l'*Aurore* :
Charcutier d'État-Major

Nous sommes dans l'âge du faux. On fait des faux jusque dans la charcuterie, et pas des faux en écritures. Des faux en pâtés : des pâtés d'alouettes sans alouettes, des pâtés de canards sans canards, des pâtés de lièvres pour lesquels on ne prend pas de lièvres, des pâtés de faisan et de perdreau dans lesquels il n'entre même pas de poulet !

Le fabricant de cette fausse charcuterie a comparu, hier, devant la huitième chambre correctionnelle. Il se nomme Person et prépare ses abominables comestibles, 96, rue de la Glacière.

L'interrogatoire du président Servin va nous faire connaître ce que vaut sa marchandise. Nous ne changerons rien au dialogue :
« Vous fabriquez, lui dit ce magistrat, de prétendus pâtés, pâtés de foie, pâtés de canard, terrines de lièvre, de perdreau, etc. Vous vendez aussi des rillettes : rillettes périgourdines, rillettes lyonnaises, etc., le tout dans des boîtes en fer blanc sur lesquels je lis — les étiquettes — sont au dossier — ces recommandations :

AUX FINS GOURMETS — PATÉS EXQUIS
TERRINE DE FAISAN
Eviter l'humidité — Ouvrir une heure avant le repas

« Or, toutes vos boîtes sont de la même façon : C'est de la viande de cheval hachée avec de la graisse... »

Le commissaire de police qui a fait la saisie des boîtes est à la barre.
« Avec du flambar ! murmure-t-il.
« D. — Le président, horrifié. — Qu'est-ce que c'est que ça ?

« Le commissaire. — C'est la graisse de rebut et les déchets (Haut-le-cœur général.)

« R. — Mais, monsieur le président, voilà huit ans que j'emploie cette recette. (Bruit.)

« J'ai continué à fabriquer comme mon prédécesseur enrichi dans les pâtés. Je ne vois rien là de déloyal. Tout le monde fait ça dans la charcuterie. (Mouvements de plus en plus divers.)

« D. — Sur vos boîtes, vous mettez en bas deux lettres dont vous avez prétendu tirer un argument à l'instruction : M. H. Cela peut signifier ce qu'on veut : médaille d'honneur, maison honorable.

« R. — Ça veut dire : Mélange hippopotamique. « Explosion de rires. »

Le tribunal condamne ce faussaire en charcuterie à huit mois de prison, deux insertions du jugement dans les journaux et 50 affiches à placer, une à sa porte et les autres dans les communes du département de la Seine.

Salé le marchand de salaison ! dit-on à la sortie.

La Ligue charcutière de France

En présence du juste arrêt qui vient de flétrir un faussaire coupable d'avoir fait dans ses terrines des produits nauséabonds indignes du nom de charcuteries, la corporation tout entière éprouve le besoin de manifester son dégoût pour un méfait dont la rareté est à l'honneur de la Charcuterie. Ce ne sont pas les miliciens modestes de l'andouillette et des pieds truffés que l'esprit de corps aveuglera, au point de se solidariser avec un membre gangrené. La Charcuterie est un métier probe et propre, et l'on peut dire que par l'emploi presque exclusif des viandes porcines, c'est un art essentiellement antisémite. C'est donc avec amertume que, tout en s'inclinant devant le verdict de la huitième chambre correctionnelle, la Fédération charcutière constate combien les consciences, indulgentes en ce moment pour le faux en écritures et témoignages, se montre impitoyable pour les tricheries envers l'estomac. Elle félicite la Justice d'avoir retrouvé ses balances ; mais elle compte qu'elles ne serviront pas à peser

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Rien n'égale l'efficacité du **COALTAR SAPONINÉ Le Beur**, pour purifier la bouche, raffermir les dents déchaussées et détruire les animalcules qui s'y développent souvent ; il constitue le dentifrice le plus sain, le plus hygienique et le plus économique. Cette dernière condition n'est pas sans importance pour un produit d'un usage journalier.

Prix du flacon : 2 fr. Dans toutes Pharmacies.

Se méfier des contrefaçons, exiger sur l'Étiquette du goulot du flacon la signature **FERD. LE BEUR**, en rouge.

« L'association de divers principes stimulants et des substances aromatiques, calmantes et antispasmodiques appartenant aux plantes dont est composée l'

Eau des Carmes BOYER

en ont fait depuis des siècles le cordial populaire par excellence.

Une cuillerée à café pure ou sur du sucre, ou une cuillerée à potage dans une tasse d'infusion très chaude.

RÉOUVERTURE S' GÉRAIS BAINS

RECONSTRUCTION en vue de la Vallée de Sallanches
INSTALLATIONS NOUVELLES : Bains, Douches, Pulvérisations
TRAITEMENT des Maladies de la Peau, spécialité l'Éczéma ; des Affections Nerveuses.

Etablissement ouvert du 1^{er} Juin au 30 Septembre

ANTIPYRINE

Du Docteur KNORR, fabriquée à Crail (Oise)
Seul spécifique certain des migraines et névralgies expérimenté et approuvé par les médecins du monde entier.

EXIGER TOUTES PHARMACIES LA MARQUE ANTI-PYRINE du D^r KNORR
Consultez les notices pour les doses à prendre.

PASTILLES
DOCTEUR CABANES
(A LA TOLUÏNE)
Prix: 1^{re} 25^{cs} la Boite

TRAITEMENT
RHUMES-TOUX-BRONCHITES
CARRIÈRES-ENROUEMENTS GRIPPE

Les travaux de menuiserie sont poussés activement. La salle des fêtes est occupée par de nombreuses pièces de staff moulées, dont la pose s'opère au fur et à mesure de l'achèvement du plafond. Les plus lourdes pièces de ce plafond sont exécutées sur place.

On peut déjà se rendre compte de l'effet que produira l'admirable décoration de cette salle. Il faut en avoir vu l'ossature et les pièces séparées, pour se rendre un compte exact de ce gigantesque travail, qui nécessite le concours de nombreux artistes, mouleurs et ouvriers, dont l'activité est stimulée par l'architecte départemental, M. André, légitimement désireux de voir son œuvre achevée.

Quelques mois suffiront pour cela. Au reste, la bonne saison commence à peine, et, avant qu'elle soit bien avancée, il ne restera plus que quelques points de détail à exécuter.

NANCY-CHANSONS

SAINT GEORGES ET SON CHEVAL
(Compliments)

Le bon saint Georg', en haut d'sa porte,
Un de ces jours va s'trouver mal !
Il demand' qu'on le reconforte
En lui donnant un aut' cheval.

Son pau' carcan devient débile,
Et saint Georges, très soucieux,
Sans réclamer d'automobile,
Demande au moins un ch'val moins vieux.

L'fait est qu'sa ross' n'est plus ingambe ;
Eil' se plaint fort de trous dans l'dos.
A c'quadrupède, il manque un jambe ;
Les trois qui rest' n'ont plus d'sabots.

Et, pour peu que ça continue,
Saint Georg', étant à bout d'effort,
Saint Georg' tomberait dans la rue
Et risquerait de trouver la mort !

Chaqu' fois qu' le temps s' met à la pluie,
Le bon saint Georg' pousse un soupir :
« Décidément, cela m'ennuie,
Encore un bout qui vient d' partir ! »

« C'est un rud' tourment que j'endure,
« C'est vraiment avoir du guignon ;
« Je va' m' trouver — drôl' de posture —
« A ch'val sur l' dos de mon dragon. »

Saint Georg' vient d'écrire un' supplique
Exposant sa situation,
Et la Commission Historique
A promis une... solution

Mais si saint Georges trouve grâce,
Ayant pitié de son vieux ch'val,
Il s'inquiète et demand' qu'on fasse
Un sort heureux à l'animal.

Il peut encor, d'un pas tranquille,
En se r'posant aux croisements,
Du Point-Central à Malzéville,
Fair' bon servic' pendant vingt ans.

Et l' bon saint Georg' a l'espérance
Que son cheval aura la paix.

Car M'sieur Bagard, plein de clémence,
L' prendra pour l' servic' des tramways.
10 mai 1899.

JEAN DE LA CRAFTEN.

Les statues de Nancy et David d'Angers
Nous, statues soussignées, protestons énergiquement contre la proposition d'accorder les honneurs du Panthéon à David d'Angers, notre auteur, qui a donné à l'une un aspect si lamentablement comique et a fait de l'autre un général en pain d'épices, très à sa place pendant la foire seulement.

Nous demandons, par la même occasion, à être refondues aussitôt que l'affaire Dreyfus sera liquidée, aux frais d'un Mécène nancéien, sur un nouveau modèle, au concours, pour malfaçon.

Et ce ne sera pas trop tôt !
MATHIEU DE DOMBASLE,
Général Drouot,
de la Grande-Armée.

Ent' républicain
13 mai

Fête de Jeanne d'Arc
On distribue dans les rues de Nancy l'appel suivant :
« Nancéiens,
« Pavoisons tous, le dimanche 14 mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine, dont le dévouement a rendu une fois déjà la France aux Français.
« Un groupe de Lorrains. »

Heureux
13 mai

POUR LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

C'est dimanche prochain 14 mai, on le sait, le jour choisi dans le projet de loi voté par le Sénat pour la célébration de la fête de Jeanne d'Arc. Nous avons déjà publié l'appel qu'un comité d'anciens officiers et d'anciens sous-officiers de toutes armes a fait au patriotisme de la population nancéienne pour l'inviter à pavoiser ses maisons.

Nous recevons communication du nouvel appel suivant qui va être distribué dans Nancy.

Fête nationale de Jeanne d'Arc
Nancéiens,
Pavoisons tous, le dimanche 14 mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine, dont le dévouement a rendu une fois déjà la FRANCE AUX FRANÇAIS.

Un groupe de Lorrains.

Il est à souhaiter que cet appel soit entendu.

Il faut que, dimanche, drapeaux, bannières et oriflammes flottent joyeusement dans nos rues en l'honneur de la Libératrice de France. Les circonstances présentes donnent à cette manifestation une opportunité particulière. C'est un besoin pour tous les cœurs français de protester contre la campagne infâme qui s'acharne, avec un redoublement de rage et de haine, contre toutes nos institutions militaires, sans respect pour nos gloires les plus pures. Aussi est-ce à l'armée, à cette vaillante armée si odieusement attaquée que s'adressera l'hommage rendu à la Vierge héroïque, en qui semble s'être incarnée la valeur guerrière de notre race et qui en demeure, à travers les siècles, la plus radieuse personification.

Heureux

POUR JEANNE D'ARC

Tous les patriotes, tous les bons Français entendront l'appel qui leur a été adressé. Ils pavoiseront aujourd'hui dimanche en l'honneur de Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine. En ce faisant, ils rendront en même temps hommage à l'armée, et affirmeront leurs sentiments de protestation contre l'odieuse campagne dont elle est actuellement l'objet.

Proposé
13 mai

La fête de Jeanne d'Arc

L'appel du comité de la fête de Jeanne d'Arc en faveur du pavoiement des maisons n'a pas remporté un succès plus grand, cette année, que les années précédentes.

A part quelques rares maisons, où le drapeau lorrain flottait à côté du drapeau blanc et bleu à l'écusson fleurdelisé, Nancy est demeuré indifférent.

C'est une bien ferme contre-manifestation opposée au pavoiement du 14 juillet. Les frondeurs quand même ont eu occasion de se compter.

100
Rugue
15 Mars

UNE BONNE IDÉE

Notre spirituel confrère Nitouche de l'Est républicain, aborde à son tour la question de la foire, où il déploie sa verve accoutumée et son jugement perspicace.

Nous reconnaissons, en particulier, combien son avis est excellent sur le désagréable aspect des roulettes, si l'on continue à exhiber leur vilaine face, le long de l'allée parallèle au tramway, fût-ce au tramway à traction électrique.

A son sens très juste, « il serait facile d'aligner les roulettes autour des carrés de gazon, toujours à peu près libres, qui longent l'allée de la vaisselle. Disposés parallèlement aux étalages des marchands de poterie et de faïence, elles tourneraient vers ces derniers leur face la plus présentable; l'autre, le revers de la médaille, se dissimulerait à l'intérieur des carrés. Les forains seraient là comme chez eux; ils pourraient faire sécher leur linge en famille, et les délicats n'en seraient pas effusqués.

Nous trouvons cette proposition excellente, et c'est là un avis que nous partageons absolument. En cela, nous aimons à fournir à l'Est républicain une preuve que le Progrès ne refuse nullement d'avancer, et que ce n'est point du tout Juvénal qui cherche à le rendre rétrograde.

Nous approuvons de même la seconde proposition de Nitouche, celle qui demande, pour la foire de Nancy, l'application prochaine de l'éclairage électrique. Et nous approuvons cette idée excellente, par la raison même que nous y voyons un progrès ou une louable tentative.

Au reste, nous sommes heureux d'avoir pu entamer, avec notre honorable confrère Nitouche, ce petit et amical dialogue.

JUVÉNAL.

LE THÉÂTRE DE NANCY

Réparations et améliorations

I

Voici la saison d'hiver terminée au théâtre de Nancy. Voici arrivé le nouveau directeur, avec — comme ses prédécesseurs — d'alléchantes promesses et d'excellentes intentions. Et voici le moment de se demander, comme chaque année, si Nancy, qui — par son Conservatoire — occupe en province le premier rang, arrivera — par son théâtre — à se placer au deuxième ou au troisième. Car il n'y a pas à se le dissimuler : depuis longtemps déjà, nous sommes, théâtralement parlant, en posture plutôt médiocre.

On dit assez généralement à Nancy, et cela dans les milieux officiels, qu'il n'y a rien à faire pour le théâtre, qu'il faut se contenter de voter, d'éviter la faillite des directeurs, et que l'indifférence indulgente doit être dirigée, « tant qu'on n'aura pas une autre salle, plus grande, plus moderne, plus confortable. » On va même jusqu'à considérer comme souhaitable l'hypothèse d'un incendie, qui, pendant le jour, sans accident, bien gentiment, détruirait notre « salle Stanislas », et nécessiterait ainsi la construction d'un nouveau théâtre.

Je crois, pour ma part, qu'en effet, la vraie solution de la « question théâtrale » est l'édification d'une nouvelle salle, et je ne serais pas éloigné de croire que notre ville, qui a des prétentions au renom artistique et dont nombre d'habitants ont le goût des choses théâtrales et musicales, pourrait — devrait même — s'offrir un théâtre convenable, sans attendre qu'une catastrophe quelconque l'ait privée du sien. C'était là l'idée du regretté Paul Lombard, qui se proposait, je le sais, de soulever un jour la question devant le Conseil municipal, si la mort n'était venue le ravir à nos affections.

Mais, en attendant, n'y a-t-il vraiment rien à faire? Faut-il continuer les habitudes du « laissez aller », qui paraissent s'être si amplement développées depuis une quinzaine

d'années? Ne peut-on, sans grandes dépenses d'ailleurs, chercher à améliorer cette salle antique, incommode, peu adéquate aux exigences du nouveau répertoire?

Evidemment, si. Laissons de côté la question des portes qui ne ferment pas, causes de perpétuels courants d'air, et d'autres détails, qui sont du domaine par de l'architecture, je voudrais signaler une modification plus importante, et qui, aujourd'hui, est devenue absolument indispensable : elle concerne l'aménagement de l'orchestre.

Il est un fait évident pour tous ceux qui fréquentent le théâtre : c'est que la place réservée aux musiciens — je dirais la fosse, terme consacré, si je n'avais peur que le mot ne parût froissant pour nos instrumentistes — est insuffisante. Le nombre de musiciens imposé au directeur, et nécessaire à l'exécution des œuvres modernes, ne peut se loger à l'aise, et, en particulier, les violonistes ont à peine l'espace voulu pour tirer l'archet. Il faut donc agrandir l'orchestre. Mais comment? Il ne faut pas songer à « prendre » dans les fauteuils d'orchestre, qui, le samedi, ne sont souvent que bien juste suffisants. Alors il faut s'étendre du côté de la scène? L'avant-scène, à Nancy, est très grande; elle avance dans la salle d'une façon considérable, et il n'y aurait pas grand inconvénient à la réduire. Mais cela nécessiterait peut-être une transformation assez importante.

Il y a, je crois, un moyen excellent de tout concilier. C'est d'étendre l'orchestre sous la scène, ou plutôt sous l'avant-scène, qui serait creusée et serait supportée du côté de la salle par des colonnes placées de distance en distance. Tous ceux qui ont quelque habitude du théâtre et de l'orchestre savent que cette disposition est l'idéal au point de vue de la sonorité. C'est ainsi qu'est aménagé l'orchestre au nouvel Opéra-Comique, au grand théâtre de Monte-Carlo et dans toutes les salles modernes. Sous la scène, on place les timbales, la batterie, la rangée des trombones, les trompettes, bref tous les instruments bruyants. Vous apercevez l'intérêt au point de vue musical : on se plaint à Nancy — et partout — que l'orchestre couvre les chanteurs; la disposition que je recommande, en atténuant les sonorités des cuivres, remédie efficacement à un inconvénient dont souffrent à la fois les artistes et le public. Et ce n'est pas tout.

Le chef d'orchestre, au lieu d'être placé contre la scène, endroit où il ne serait pas vu par les instrumentistes placés sous celle-ci, est assis « en arrière » de l'orchestre, contre la séparation des fauteuils d'orchestre. Tous les musiciens, qui sont tournés face au public, le voient et sont vus par lui. Inutile, n'est-ce

pas?

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 17 mai 1899

La séance est ouverte à quatre heures. M. Maringer, maire, préside. La plupart des conseillers sont présents.

M. le Maire annonce au conseil que le bénéfice réalisé par le mont-de-piété s'est élevé pour l'exercice 1898-99 à la somme de 74,462 fr. 62.

Comme les années précédentes, il propose au conseil, d'accord avec la commission des finances, de répartir, comme précédemment, ce bénéfice entre les hospices civils et le Bureau de bienfaisance dans la proportion de 3/4 pour les hospices civils et de 1/4 pour le Bureau de bienfaisance. (Adopté à l'unanimité).

Résiliation de marché. — M. Gutton annonce que M. Voluschneider, entrepreneur de plomberie à Nancy, adjudicataire des 2^e et 3^e groupes du nouvel hospice Saint-Julien, demande à résilier son marché. Il se trouve dans l'impossibilité de continuer en raison de l'augmentation toujours croissante des matières premières qu'il emploie. Il consent néanmoins à terminer les travaux entrepris, si le conseil lui accorde une majoration de 10 0/0 sur les prix portés à l'article 27 du tarif des travaux de la ville.

Le conseil, consulté, estime que M. Voluschneider a le droit, d'après l'article 33 du cahier des charges, de demander la résiliation de son contrat, et qu'il y a lieu de lui accorder la majoration demandée.

AFFAIRES DIVERSES

Les automobiles. — M. le docteur Pierre Parisot appelle l'attention de la municipalité sur le danger que présente le nombre toujours croissant des automobiles, tricycles à aube, voitures à pétrole, etc.

L'honorable conseiller ne verrait d'ailleurs aucun inconvénient à l'extension de ces moyens de locomotion, si les conducteurs ne résistaient à marcher avec une vitesse vertigineuse, qui présente les plus grands dangers pour la sécurité publique.

M. Parisot voudrait que la municipalité imposât un règlement aux conducteurs d'automobiles.

M. le Maire répond qu'il prend bonne note de l'observation de M. Parisot; il déclare néanmoins qu'une telle réglementation doit enoir de l'autorité préfectorale.

Il rappelle à ce propos que l'autorisation qu'il avait sollicitée pour obliger les cyclistes à porter un numéro apparent lui a été refusée.

M. Spiro croit que l'article 97 de la loi municipale donne aux maires le droit d'intervenir utilement.

M. le Maire riposte que cet article ne lui donne pas la compétence nécessaire.

Convois funèbres. — M. le docteur Priot signale les déficiences de l'installation actuelle de la gare au point de vue des transports funèbres. Il demande à M. le maire d'entrer en pourparlers avec la Compagnie à ce sujet.

Marché couvert. — M. Dussaux présente

11

NANCY-CHANSONS

POUR LES POUPONS PAUVRES

I.

Nouvelle Ligue. Utile Ligue!
Aux Poupons pauvres du bon lait.
J'en suis. Vous en êtes? J'intrigue
Pour vous enrôler, s'il vous plaît.

Les Poupons pauvres! On les triche.
On met de l'eau dans leur lolo.
Le biberon de lait... postiche
Aux Poupons pauvres fait bobo.

Et vous voyez passer en ville
Le croque-mort qui, sous le bras,
Porte vers le Sud, ou Préville,
Les Poupons qui ne pousent pas.

II.

Donc au secours, Messieurs, Mesdames!
Du bon lait dans les biberons.
Sauvons les corps! Et, pour les âmes,
Plus tard, nous nous taquinerons,

Reprenant la lutte imbécile,
Quand nous aurons réalisé
Une œuvre (ô bonheur!) non stérile,
L'Œuvre du lait stérilisé.

VILLE DE NANCY

COMITÉ CONSULTATIF

DU BUREAU MUNICIPAL D'HYGIÈNE

RAPPORT

SUR LE

SERVICE DE LA DÉSINFECTION

PRÉSENTÉ AU NOM D'UNE COMMISSION

COMPOSÉE

de MM. les Docteurs SOGNIÈS, Pierre PARISOT et MACÉ

M. le Docteur MACÉ

Rapporteur



NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

51, Rue Saint-Dizier, 51

1899

divise.

!

le :

oupon 1 :

LA CRABBE.

à Nancy

apte rendu, que
s automobiles a
municipal de Nan-
oir prendre à ce
tration compé-
nos lecteurs

M. le maire,
5 avril 1884,
assurer la citi-
ait pas encore
agissait alors ;
vélocipédistes
tureux avaient
mesures pré-

arrêté était an-
complié par un
par le même
fétons dont s'é-
l'arrêté municipi-

nous venons de
l'extension ra-
celle-ci imposa
ales. Aussi, à la
mission spé-
tère, un décret
glements pour
ion des autom-
tout fabricant
ministration le
vitesse, soit en
est soumise à
chauffeur doit
qui lui est dé-
men. Ce décret
de munir l'au-
more avertisseur,
ndu à cinquante
actionné aussi
e, de deux lan-
lès la chute du
re à comprendre
gale à celle du
rtant le nom et
re ou le numéro

agglomérations,
le mouvement
manière à n'ef-
les autres an-
sille d'un hom-
es, où deux voi-
le froid, et dans

avancée dans la santé d'une façon considéra-
ble, et il n'y aurait pas grand inconvénient à

Marché couvert. — M. Dussaulle présente

L'œuvre du lait stérilisé.

VILLE DE NANCY

COMITÉ CONSULTATIF

DU BUREAU MUNICIPAL D'HYGIÈNE

RAPPORT

SUR LE

SERVICE DE LA DÉSINFECTION

PRÉSENTÉ AU NOM D'UNE COMMISSION

COMPOSÉE

de MM. les Docteurs SOGNIÈS, Pierre PARISOT et MACÉ

M. le Docteur MACÉ

Rapporteur



NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

51, Rue Saint-Dizier, 51

1899

COMITÉ CONSULTATIF
DU BUREAU MUNICIPAL D'HYGIÈNE DE NANCY

RAPPORT

SUR LE SERVICE DE LA DÉSINFECTION, PRÉSENTÉ AU NOM D'UNE COMMISSION
COMPOSÉE DE MM. LES DOCTEURS SOGNIÈS, PARISOT ET MACÉ

M. le Docteur MACÉ, Rapporteur

MESSIEURS,

Vous nous avez chargé, à notre dernière séance, de vous présenter un rapport sur la valeur de l'aldéhyde formique comme désinfectant, et, occasionnellement, en présence de l'intention de la Municipalité de perfectionner l'installation de son service de désinfection, de rechercher et de vous dire quelles pourraient être les meilleures mesures à prendre, les méthodes qu'il serait préférable d'employer.

Il nous a semblé qu'il valait mieux comprendre la question dans son ensemble et soumettre à votre discussion un plan complet de réfection de ce service municipal. En le faisant, nous croyons de plus entrer dans les vues de notre Administration municipale.

Nous désirons avant tout bien attirer l'attention sur la haute importance d'un tel service pour une ville comme Nancy.

L'installation actuelle qui existe depuis 1889, a rendu de